

ABYMES

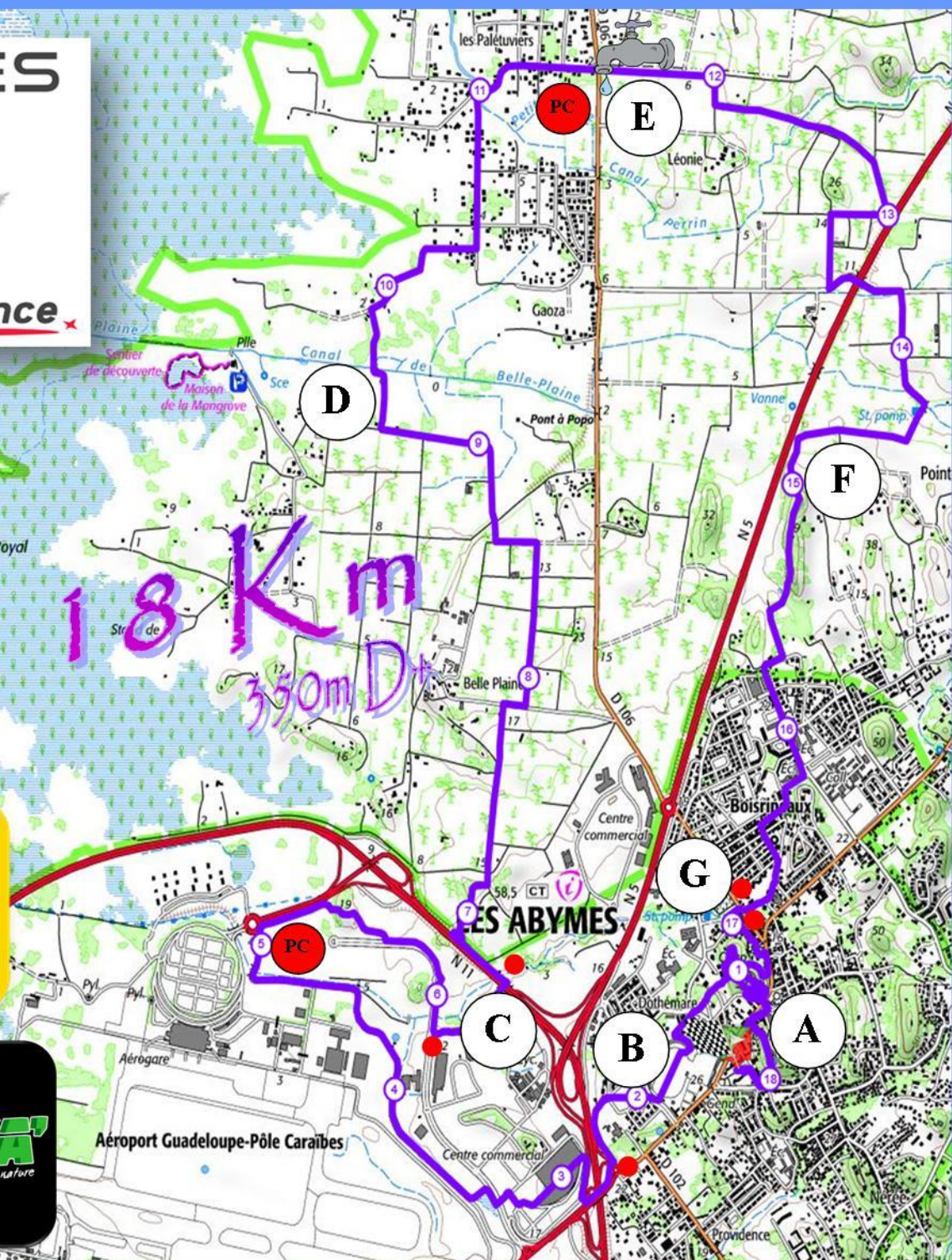


vers l'Excellence

CLUB AFFILIÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ATHLÉTISME



GRAND PRIX TRAIL VILLE DES ABYMES Urban Trail Nocturne de la Mangrove

Samedi 18 novembre 2017,
départ 19h00 place de la salle des fêtes

Départ / Arrivé Face à la salle des fêtes

Debut parcours identique Aller / retour

A Au départ prendre à droite, puis 2 fois à gauche. Suivre le balisage au sol en direction du morne à cabris. Suivre le balisage en s/bois dans la descente opposée, sur le trottoir, à droite en suivant le balisage au sol, traverser la chaussée sur les passages protégés au niveau des signaleurs.

Fin parcours identique Aller / retour

Monter les marches et suivre le balisage aller dans l'hôtel de ville en direction de la sortie opposée. Suivre le balisage aller en direction de la chapelle du morne calvaire par le chemin bétonné qui monte à gauche. Suivre le balisage aller à gauche dans la descente en s/bois. Traverser le parking en direction du morne de la mémoire, passer entre les stèles. Suivre le balisage en direction du stade, entrer par la porte auxiliaire. Traverser la pelouse dans sa longueur et ressortir par la porte principale. Traverser la chaussée au niveau des signaleurs, rester sur le bas côté protégé par les cônes de signalisation.

Passage symbolique dans le centre commercial MILENIS

Allure imposée

B Allure très modérée, suivre le balisage dans le parking et la galerie du centre commercial. Continuer tout droit dans la galerie principale en passant devant les caisses du magasin Carrefour, ressortir dans le parking par l'accès opposé en direction de la sortie. Suivre le balisage en direction de la voie réglementée de l'espace aéroportuaire, continuer à droite sur le bas-côté de la voie, en direction du poste de contrôle situé au giratoire pôle caraïbes.

Suivre le balisage à droite dans le chant herbeux, puis sur la trace dans la colline à gauche.

Suivre le balisage dans la descente, à côté du manguiier, reprendre la chaussée en direction du centre commercial.

C Au niveau du signaleur du 2ème giratoire, séparation des deux parcours 9 et 18 kilomètres. Continuer à gauche sur le parcours du 18 kilomètres, puis tout de suite après le tunnel de la 2x2 voies, suivre le balisage qui remonte dans les herbes à gauche. Continuer à suivre le balisage le long de la 2x2 voies sur 200m dans le sens Abymes Baie-Mahault. A l'aide des cordes, remonter la butte, suivre le balisage derrière "l'Ajoupa", en direction de la colline opposée. Suivre le balisage sur les lisières à travers les champs de cannes à sucre jusqu'à la route de "Belle-Plaine". Prendre à droite sur 100m au niveau du chemin bitumé, puis à gauche pardessus la chaîne et tout droit dans la Bananeraie. Suivre le balisage dans la bananeraie en direction du canal de Belle-Plaine.

D Prendre la passerelle, continuer tout droit sur la rive opposée. Suivre le balisage sur la trace en face, au niveau du chemin en tuf, suivre le balisage à droite en direction du chemin bitumé. Suivre le balisage en direction du 2ème PC.

E Au niveau des signaleurs, traverser la D106 et suivre le balisage dans les champs jusqu'au tunnel de la 2x2 voies, puis à gauche en direction de palais royal sur 200m, puis à droite dans les champs.

F Suivre le balisage sur la colline et dans les champs. En sortie de champs, suivre le balisage en direction de la cité Général de La Croix Vietnam et le centre postal des Abymes.

G Suivre le balisage au sol en direction de la route du cimetière et reprendre le parcours commun des deux distances 9 et 18 kilomètres, Suivre le balisage puis remonter en direction de la chapelle. Au niveau du signaleur redescendre par les marches et suivre le balisage retour en direction de l'arrivée.